

Chronique vagabonde : coopérative des îles et coopérative des crêtes

Autor(en): **Cuttat, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **80 (2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-130140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE VAGABONDE

Coopérative des îles et coopérative des crêtes

C'est l'histoire d'une île, au large du Mexique, transformée en prison à ciel ouvert. Sur cette terre, à première vue paradisiaque, cohabitent détenues et détenus, leurs enfants et des matons, avec leur famille aussi. Un étrange microcosme, vivant sur des plages de sable bordées d'eaux tièdes où il n'est pas toujours possible de distinguer qui est qui. Mais dont les besoins sont ceux de n'importe quelle communauté. D'où la présence d'une épicerie, fournissant aux habitants les quelques petits produits qui permettent d'améliorer le quotidien, cigarettes, friandises et produits de première nécessité. Mais contrairement à ce qui peut s'observer dans la plupart des prisons sur terre ferme, ce petit commerce n'est pas aux mains des caïds du lieu: il est géré par une coopérative, constituée par les prisonniers eux-mêmes. Je savais d'expérience que le système coopératif présentait de nombreux avantages par rapport à la propriété classique, mais je n'avais pas imaginé que son idéal de solidarité et de responsabilité issu du monde ouvrier et syndicaliste était transposable dans l'univers impitoyable des taulards*.

Isolement des crêtes

Cette épicerie des antipodes possède une sorte d'alter ego sous nos cieux, ou plutôt sur nos crêtes. L'affaire, peu ébruitée par la presse romande, débute en 2005, dans le petit village jurassien de Pleigne. Son propriétaire partant en retraite, la dernière épicerie menace de fermer définitivement. Il y a bien quelques repreneurs qui se présentent, mais les banques leur refusent les crédits nécessaires au rachat du fonds de commerce. La population (400 habitants) fait bloc pour maintenir ce commerce de proximité et lance une pétition dans ce sens. Si les autorités communales en approuvent le contenu, elles ne peuvent pour autant devenir le créancier de l'épicerie. Que faire? L'idée de constituer une coopérative fait son chemin au conseil communal, raconte le maire Hubert Ackermann. Tant et si bien que les autorités finissent par inviter les habitants à souscrire des parts sociales (500.- la part, pas de versement d'intérêts), lesquelles vont permettre le rachat du commerce, remis ensuite à un gérant. «En quinze jours, plus de 40 000 francs sont récoltés. Tous les habitants du village participent au projet et, lors de la première assemblée générale, tout le monde est là: des personnes qui ne

s'étaient jamais parlé jusqu'ici se retrouvent côte à côte, solidaires dans la volonté de maintenir la petite épicerie», raconte M. Ackermann. La *Coopérative de soutien au développement socioculturel de la commune de Pleigne* était née.

Une expérience viable, qui fait des émules

Depuis cette date, un gérant professionnel tient l'épicerie; il est sous contrat avec la coopérative qui lui a prêté les fonds nécessaires. L'affaire est viable et permet non seulement de payer des salaires, mais aussi de dégager quelques petits bénéfices, car l'assemblée générale a décidé de repousser le début du remboursement du prêt. De leur côté, les habitants jouent le jeu et y font une partie de leurs achats. Et l'expérience fait école dans la région jurassienne où plusieurs projets de coopératives sont en cours pour sauver le commerce du village.

Penser global – agir local, placer la responsabilité et la solidarité au cœur de tout projet de développement, lutter contre la poursuite effrénée du bénéfice et contre la spéculation: la coopérative permet de répondre à chacun de ces enjeux d'actualité. Elle a non seulement fait ses preuves dans le domaine du logement depuis plus d'un siècle, elle propose en outre une solution adaptée à quantité d'autres situations, comme celui, entre autres, du maintien des épiceries de village. Dans ce cas, la coopérative offre même une solution durable: en faisant une partie de leurs achats au village, les habitants effectuent moins souvent l'aller-retour en voiture jusqu'aux centres commerciaux de la ville la plus proche. Pour Pleigne, cela représente 30 à 40 kilomètres aller-retour. Rapporté sur une année et multiplié par le nombre d'habitants concernés, cela représente une économie d'énergie indiscutable.

Hier comme aujourd'hui, ces expériences épicières le démontrent en toute simplicité, la coopérative continue à faire la preuve de sa capacité d'adaptation, tout en gardant intact un avantage essentiel à mes yeux: celui de renforcer le lien social, que ce soit à l'échelle d'un immeuble, d'un quartier, et même de tout un village.

* Thalassa, FR 3, 11 janvier 2008.